

INTERCLUBS 2020

INSCRIPTIONS ADULTES



TENNIS
DE LA CITADELLE

Il existe 2 moyens pour s'inscrire aux interclubs 2020 :

1. Via le site internet du club : www.tennis-citadelle.be (accès via le code QR)
2. Via le formulaire ci-dessous (à renvoyer) :



- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Adresse :
- Classement :
- Mail :
- Téléphone :

Je participe pour la première fois aux IC adultes et je souhaite m'intégrer dans une équipe en tant que **titulaire/réserve** (biffer la mention inutile).

J'ai déjà participé aux IC mais je n'ai pas d'équipe fixe. Dans la mesure du possible, je souhaite jouer en tant que **titulaire/réserve** (biffer la mention inutile) avec les personnes suivantes :

-
-
-
-
-
-

Je suis capitaine et mon équipe est composée de (préciser si titulaire ou réserve) :

-
-
-
-
-
-

Cocher la catégorie souhaitée ainsi que la division :

- Dames div. :
- Dames 25 ans div. :
- Dames 35 ans div. :
- Dames 45 ans div. :
- Dames 55 ans div. :
- Messieurs 6/3 div. :
- Messieurs 4/2 div. :
- Mess. 35 ans div. :
- Mess 45/55 ans div. :
- Mess. 60 ans div. :
- Doubles Mess. 55 ans div. :

J'ai pris connaissance du règlement des interclubs 2020 en annexe et je m'engage à le respecter.

Date et signature:

PLUS D'INFOS ?

Isabelle Vierset
0470/84.79.16
i.vierset@gmail.com
tennis-citadelle.be

Réunion IC le 4 janvier 2020 à 16h00

INTERCLUBS 2020

RÈGLEMENT



TENNIS
DE LA CITADELLE

Article 1 - Inscriptions par équipe

Chaque joueur souhaitant participer aux IC doit contacter le capitaine de l'équipe qui remplira une fiche d'inscription pour son équipe. Seule cette fiche dûment complétée fera office d'inscription. Chaque capitaine doit s'assurer de la bonne composition de son équipe (nom, prénom, classement et tél.).

Article 2 - Inscriptions individuelles

Pour ceux qui sont seuls ou sans équipe, ils peuvent remplir un document unique. Cette fiche doit être complétée et remise avant le 17 janvier 2020 :

- via le formulaire sur le site internet du club (tennis-citadelle.be)
- dans la boîte aux lettres du club sous enveloppe
- par courrier (l. Vierset, 35/1, rue des Bruyères, 5100 Jambes)
- par mail (i.vierset@gmail.com)

Article 3 - Diffusion des équipes

Les équipes seront organisées, affichées au club et sur le site pour le 13 février 2020, date à laquelle elles doivent être rentrées à la fédération.

Article 4 - Dates & disponibilités

Chaque joueur prend connaissance des dates auxquelles se dérouleront les IC. Chaque joueur affirme être libre de manière régulière aux dates prévues (à l'exception d'une date) sans quoi il sera repris en qualité de réserve. Chaque joueur s'engage également à continuer le parcours si son équipe est qualifiée et joue le tour final.

Article 5 - Amendes

Les amendes reçues par le club pour non respect des règles sont à charge des équipes concernées. Ces amendes (retard, points non respectés, joueur non repris sur la liste, forfait, ...) vont de 25 à 150€ par infraction.

Article 6 - Affiliations

L'engagement dans une équipe d'interclubs entraîne automatiquement l'inscription au club et le paiement de la cotisation annuelle (donnant accès aux terrains du club durant l'été) et de la carte d'affiliation à l'AFT (donnant accès aux compétitions de l'AFT). Le paiement doit être réglé avant le premier match d'interclubs.

Article 7 - Fair-play & coutumes

En participant aux IC, vous représentez le Tennis de la Citadelle et vous êtes les garants de son image. Cela implique de faire preuve de Fair-play et de respecter certaines coutumes propres au tennis (accueil des adversaires, repas, ...).

Dates des interclubs pour les différentes catégories:

- Dames : 25/4, 2/5, 9/5, 16/5, 23/5
- Messieurs : 26/4, 1/5, 3/5, 10/5, 17/5, 21/5, 24/5
- Dames 25 et + : 31/5, 7/7, 14/6, 21/6, 28/6
- Mess. 35 et 45 : 30/5, 6/6, 13/6, 20/6, 27/6
- Doubles Mess. : 20/5, 27/5, 3/6, 10/6, 17/6

Plus d'infos sur www.aft-rnl.be